

Les notes des matières essentielles compteront pour la sélection  
**Nouveaux bacheliers : les conditions d'accès à l'université durcies**

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5414 - Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : les contaminations se rapprochent des 400 cas

Page 2

Covid-19 en Algérie

## D' Bekkat Berkani déplore la réticence à se faire vacciner

Page 3



Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou

### L'association Irathen présente la générale de «Vuvruk»

Page 7

Améliorer le niveau de vie des populations rurales à Tizi Ouzou

### 71 ruches et un périmètre de mise en valeur de 6 ha attribués

Page 3

DGSN

### 100 000 policiers mobilisés pour sécuriser la saison estivale

Page 16

Chargé par Tebboune de former un gouvernement «dans les meilleurs délais»

# Aïmen Benabderrahmane nouveau Premier ministre



Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé Aïmen Benabderrahmane Premier ministre, en le chargeant de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du gouvernement «dans les meilleurs délais», a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. Page 2

Décret exécutif

## De nouvelles conditions d'autorisation d'utilisation de l'eau

Page 3

Le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar

## «Nous poursuivons le soutien du Mouloudia d'Alger et des filiales relevant de la compagnie»

Page 15

Chargé par Tebboune de former un gouvernement "dans les meilleurs délais"

# Aïmen Benabderrahmane nouveau Premier ministre

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé Aïmen Benabderrahmane Premier ministre, en le chargeant de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du gouvernement «dans les meilleurs délais», a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République.

Par Aomar Fekrache

«**E**n vertu des dispositions de la Constitution, notamment l'article 91, les alinéas 5 et 7, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé aujourd'hui M. Aïmen Benabderrahmane, Premier ministre, en le chargeant de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du gouvernement dans les meilleurs délais». Le profil du désormais Premier ministre semble en adéquation avec la prochaine étape, caractérisée, principalement, par des défis d'ordre économique. Aïmen Benabderrahmane est un fin connaisseur de la sphère économique et financière, ayant occupé le poste de gouverneur de la Banque d'Algérie entre 2019 et 2020, tout comme il a été ministre des Finances depuis le 23 juin 2020. Mais sa première mission sera de former le prochain gouvernement, dans le sillage des consultations qu'a entamées le Président Tebboune avec les partis politiques et les indépendants, après les législatives du 12 juin

dernier. Par la désignation de Benabderrahmane, le chef de l'Etat semble vouloir donner un nouveau souffle à l'équipe gouvernementale, dont le rendement n'était pas toujours à la hauteur sous l'ex-Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Dans le communiqué de la Présidence de la République, il a été bien spécifié que le nouveau chef de l'exécutif est chargé de former un gouvernement «dans les meilleurs délais». Ce qui laisse entendre que la composante du prochain exécutif sera connue dans les tout prochains jours. A en croire les déclarations des uns et des autres, le prochain gouvernement sera plutôt «politique». Des formations politiques ayant été reçues en audience par le président de la République vont proposer des noms de cadres susceptibles d'être désignés à des postes de ministres. Le nombre de portefeuilles ministériels à attribuer aux partis en question et les personnes qui seront retenues pour ces postes feront justement l'objet de consultations politiques. Une bonne partie des ministères devrait revenir au parti FLN, arrivé premier lors des élections législatives. Le RND, le Front El Moustakbal et les représentants des indépendants sont aussi intéressés par la participation au



PH/D.R.

gouvernement. Le Mouvement El Bina va trancher la question demain, à l'occasion de la réunion de son Medjlis Echoura. Le MSP, quant à lui, a annoncé qu'il ne va pas participer au gouvernement. Une décision prise par les membres du Medjlis Echoura de cette formation politique d'obédience islamiste. Toutefois, l'on peut déjà assurer qu'une majorité présidentielle s'est déjà formée au sein de la chambre basse du Parlement. Elle sera constituée du FLN, du RND, El Moustakbal, d'indépendants et éventuellement, du mouvement El Bina et autres partis ayant eu peu de sièges.

Les tractations pour la formation du gouvernement demeurent cependant une étape marginale du grand chantier qui attend le prochain gouvernement dans

pratiquement tous les secteurs, en ces temps de crise économique empirée par la crise sanitaire.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : les contaminations se rapprochent des 400 cas

L'Algérie a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (9), portant à 3 716 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 397 cas, soit 8 cas de plus par rapport au bilan d'hier (389), pour atteindre, au total, 139 626 cas confirmés.

R. N.

## Le Président Tebboune reçoit le nouveau Premier ministre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le nouveau Premier ministre Aïmen Benabderrahmane, nommé en remplacement de M. Abdelaziz Djerad et chargé de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du nouveau Gouvernement "dans les meilleurs délais".

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune m'a fait l'honneur de me désigner à la tête du nouveau Gouvernement, une confiance qui animera notre détermination et notre dévouement à servir notre chère patrie et à œuvrer à concrétiser, de manière efficace, le programme du président de la

République", a indiqué M. Benabderrahmane au sortir de l'audience.

Ce programme "permettra à l'Algérie d'amorcer sa relance économique tant attendue et dont les prémices se pointent déjà à l'horizon", a-t-il ajouté.

"Nous travaillerons tel un seul homme pour la consolidation de tous ce que nous avons déjà réalisé et la consécration des contours de l'Algérie nouvelle".

R. N.

Les notes des matières essentielles compteront pour la sélection

## Nouveaux bacheliers : les conditions d'accès à l'université durcies

Les conditions d'accès des nouveaux bacheliers à certaines spécialités universitaires ont été durcies. Désormais, les notes obtenues dans les matières essentielles au Bac compteront pour l'orientation des nouveaux bacheliers. Une circulaire ministérielle concernant les nouveaux bacheliers (session juin 2021) a été signée avec une révision des conditions d'accès à certaines spécialités, tel que le calcul d'une moyenne «pondérée» sous-tendant la moyenne du Bac et les notes des matières dites essentielles obtenues lors de cet examen. Il a été procédé à «la signature d'une circulaire ministérielle définissant les modalités et opérations liées aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers (Bac session juin 2021) vers les divers domaines de formation et spécialités, en sus de l'inscription finale au sein des établissements d'enseignement supérieur», a précisé un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La circulaire, note la même source, «a été suffisamment enrichie et étudiée au niveau de l'administration cen-

trale, puis a fait l'objet d'une large consultation au sein des établissements de l'Enseignement supérieur lors des conférences régionales universitaires». Et d'ajouter : «Afin de satisfaire les vœux des étudiants et de leurs parents, les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités ont été revues, en calculant une moyenne pondérée, sous-tendant la moyenne du Bac et les notes des matières dites essentielles obtenues dans la filière». La moyenne d'admission en première année de Médecine, à titre d'exemple, «est calculée comme suit : moyenne du Bac x 2 + note des sciences de la nature et de la vie/3», explique-t-on dans le communiqué. Le nombre de choix, cependant, «a été maintenu à 6 au minimum et 10 au maximum». Quant à l'ouverture de nouvelles formations, le ministère rappelle la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle situées au nouveau pôle de Sidi Abdallah, à Alger. Par ailleurs, l'admission aux Ecoles normales supérieures (ENS) «est liée à un test oral en présentiel devant un jury, soit au

sein de l'école choisie, soit dans un autre établissement universitaire», relève la même source. Pour accéder au domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), il est exigé «un certificat médical de bonne santé». Les nouveaux bacheliers appartenant aux sports d'élite reconus par le ministère de la Jeunesse et des Sports et se trouvant en activité, peuvent «s'inscrire dans le domaine des Sciences techniques des activités physiques et sportives (STAPS), sans la condition de la moyenne minimum». Le ministère précise qu'il sera procédé à «la prise en charge automatique de l'inscription des candidats recalés aux épreuves d'admission aux ENS et au domaine STAPS». S'agissant des spécialités paramédicales relevant de la tutelle du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, «l'opération d'orientation des bacheliers vers le ministère a été renouvelée au niveau du lien relatif à l'inscription, sachant qu'il est possible d'obtenir une version Android de la circulaire via le lien TawdjiCom». Le communiqué

relève que «la numérisation sera adoptée dans les différentes étapes de la préinscription, avec activation du mécanisme de paiement des droits d'inscription», faisant savoir que la préinscription, l'orientation et l'inscription finale des nouveaux bacheliers se font «en ligne exclusivement».

## Un site web leur est dédié

En vue de faciliter l'accès à ces deux sites, un lien gratuit a été dédié aux nouveaux bacheliers au niveau des espaces internet ouverts à cet effet au sein des établissements de l'Enseignement supérieur. Les concernés peuvent également obtenir tous les renseignements indispensables à la compréhension du déroulement de la préinscription, de l'orientation et de l'inscription finale, disponibles sur le portail du bachelier 2021. Pour rappel, cette circulaire, accompagnée du guide du nouveau bachelier, peut être téléchargée sur tous les supports numériques (ordinateur, tablette ou Smartphone).

Meriem Benchaouia

Covid-19 en Algérie

# D<sup>r</sup> Bekkat Berkani déplore la réticence à se faire vacciner

■ Conçue comme une arme de destruction du coronavirus, la vaccination en Algérie avance à petits pas et se heurte à la réticence du citoyen à se faire vacciner contre l'épidémie.



Dr Bekkat Berkani

Par Louisa Ait Ramdane

La campagne de vaccination contre le Covid-19 en Algérie avance à petits pas pour, entre autres raisons, la réticence des citoyens, a déploré le Docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique du suivi de la pandémie Covid. Egalement président de l'Ordre des médecins, il a rappelé, à bon

entendeur, qu'il faut impérativement comprendre que l'arme destructrice du coronavirus est la vaccination. «Nous avançons à petits pas», a-t-il indiqué. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, il a affirmé que cette réticence est essentiellement due à un déficit de communication. Pour rassurer les citoyens, le docteur a affirmé qu'*«il n'y a pas de mauvais ou de bon vaccin»*. L'invité de la radio

dira qu'*«il faut comprendre que ce vaccin a été homologué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)»*.

*«Les citoyens doivent savoir que, quel que soit le type de vaccin, c'est une protection contre le virus et que malgré la constatation d'effets secondaires auprès de certains vaccinés, tous les vaccins ont des effets secondaires»*, a-t-il rassuré. Par ailleurs, il a affirmé que *«la res-*

*ponsabilité revient au ministère de la Santé de faire un plein de communication qui puisse convaincre nos concitoyens»*. Sur ce point, le même responsable a reconnu que la communication fait défaut. *«On n'a pas informé correctement nos concitoyens de ne pas avoir peur de l'AstraZeneca»*, a déclaré l'invité de la radio.

Berkani a relevé, par ailleurs, *«un monopole flagrant et agressif par certains laboratoires, détenteurs de la propriété de brevets de vaccins, faisant fi de tout esprit humanitaire pour faire chanter des pays qui n'ont pu y avoir accès, de par leur pauvreté, au vaccin»*. Il a ajouté que producteurs ou utilisateurs de vaccins doivent avoir cette latitude de se procurer le vaccin pour la sécurité de tous, surtout que les pauvres ne peuvent, pour des raisons économiques, se le procurer. Selon l'intervenant, les relations dans le monde sont devenues très économiques, il est clair que les laboratoires développés font aujourd'hui du profit une arme économique, voire un outil de pression, et par

ricochet le monde a changé même pour la santé devenue plus financière.

Heureusement, s'est-il réjoui, allusion faite aux positions des uns et des autres exprimées au Sommet du G20 à Matera en Italie, que les pays producteurs commencent à se rendre compte de ce dilemme et qu'ils affichent, désormais, un intérêt et la pensée que l'ensemble de l'humanité soit protégé sans discrimination.

Interrogé sur la mission du ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'intervenant considère que le ministre chargé de ce secteur, Benbahmed, président de l'Ordre des pharmaciens, est nommé à juste titre à ce poste pour *«donner une substance et une contenance à cette industrie»* afin d'assurer une soi-disant *«autonomie en fabricant 50 % de nos besoins en médicaments et en vaccins»*. *«Il est grand temps de garantir son indépendance médicamenteuse sur le volet des maladies chroniques et le Covid»*, a estimé Mohamed Bekkat Berkani.

L. A. R.

Améliorer le niveau de vie des populations rurales à Tizi Ouzou

## 71 modules d'apiculture et un périmètre de mise en valeur de 6 ha attribués

La Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou a distribué, depuis le début du mois de juin courant, 71 modules destinés à l'apiculture (cheptel apicole et du matériel spécialisé) au profit de plus d'une dizaine de communes. Il s'agit notamment des localités de Bouzeguene, Azazga, Boghni, Idjeur, Ifigha, Draa Ben Khedda et Beni Zikki.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'acquisition du cheptel apicole et du matériel spécialisé du Fonds national de développement rural (FNDR) au profit des des populations vivant à la limite des massifs forestiers. L'objectif de ce programme est de contribuer à l'amélioration du niveau de

vie de ces populations. Par ailleurs, une autre action de la Conservation des forêts de Tizi-Ouzou avec les mêmes objectifs vient d'être concrétisée cette semaine.

Il s'agit, selon ses services, de l'attribution, au profit d'un investisseur, du périmètre dénommé «Châtaigneraie de Mehaga», d'une superficie de 6,1 ha, pour sa mise en valeur et son entretien. Cette attribution est intervenue en application du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'autorisation d'usage dans le cadre des dispositions du régime général des forêts, rappelle la même source dans un communiqué.

La châtaigneraie de Mehaga, qui culmine sur les hauteurs du massif forestier de l'Akfadou à une altitude d'environ 1 153



m, a été créée, à titre expérimental, depuis plusieurs décennies. La mise en valeur de ce périmètre vise la diversification des activités économiques dans le milieu rural et l'amélioration du niveau de

vie des populations locales, notamment par la création d'emplois, souligne la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Hamid M.

Décret exécutif

## De nouvelles conditions d'autorisation d'utilisation de l'eau

De nouvelles conditions fixant les modalités d'octroi de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau ont été fixées par un décret exécutif publié au dernier Journal officiel n° 48.

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerdj, le texte stipule que la demande d'autorisation d'utilisation des ressources en eau est adressée à l'administration de wilaya chargée des ressources en eau et doit être accompagnée des indications dont la justification, par acte authentique, de l'occupation par le demandeur du ou des terrain(s) d'assiette d'implantation des ouvrages ou installations de prélèvement d'eau projetés.

Selon le nouveau texte régle-

mentaire, les demandeurs d'autorisation d'utilisation des ressources en eau souterraines projetées sur les terres communales ou domaniales, peuvent justifier l'occupation du ou des terrain(s) d'assiette d'implantation des ouvrages ou installations de prélèvement d'eau projetés par tout document d'occupation et d'exploitation, délivré par les services de la commune ou de l'agriculture compétents.

Cependant, l'octroi de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau ne donne pas droit à la propriété du ou des terrain(s) et ne doit, en aucun cas, porter préjudice aux droits d'autrui, souligne le même décret.

De plus, la demande d'autorisation d'utilisation des res-

sources en eau est soumise à une instruction technique effectuée par les services de l'administration de wilaya chargée des ressources en eau et qui consiste à solliciter l'avis des structures en charge de l'évaluation et de la gestion intégrée des ressources en eau, à savoir l'Agence nationale des ressources hydrauliques, l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, les services de la Pêche, de l'Agriculture et de l'Environnement.

Sur la base des résultats de l'instruction technique, l'autorisation d'utilisation des ressources en eau est accordée par arrêté du wali.

Le traitement de la demande d'autorisation d'utilisation de la

ressource en eau ne peut excéder un délai d'un mois, à compter de la date du dépôt du dossier.

En cas de refus, les motifs sont notifiés au demandeur et ce dernier peut introduire, dans un délai de dix jours, un recours auprès de la Direction des ressources en eau territorialement compétente.

La Direction des ressources en eau dispose d'un délai de quinze jours pour statuer sur ce recours, stipule le texte.

Quant au délai des travaux, il ne peut excéder dix-huit mois, à compter de la date de notification de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau.

Ce délai peut faire l'objet d'une prolongation de six mois

une seule fois, pour des raisons dûment justifiées.

Le texte précise aussi que la durée de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau est fixée, au maximum, à dix ans pour les ressources en eaux souterraines et cinq ans pour les ressources en eaux superficielles.

Elle peut faire l'objet d'un renouvellement sur la base d'une demande introduite accompagnée de l'autorisation initiale, six mois avant l'expiration de la durée de sa validité.

Aussi, le décret note que l'autorisation de prélèvement d'eau peut être modifiée, réduite ou révoquée dans certains cas et selon les modalités prévues par la loi.

K. L.

Direction générale de la Protection civile

# Colonnes mobiles de prévention et de lutte contre les feux de forêt

■ La Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, palmeraies et feux de récolte, et a installé des colonnes mobiles à travers tout le territoire national, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2021, a-t-elle indiqué, hier, dans un communiqué.

Par Hocine N.

Pour ce faire, 505 unités d'intervention territoriales ayant un massif forestier dans leur secteur d'intervention, ont été mobilisées, a ajouté le communiqué, soulignant que ce dispositif est renforcé cette année par des «moyens matériels importants».

Il s'agit notamment des 186 camions-pompes légers spécialisés dans la lutte contre les incendies, acquis auprès de la Société militaire algérienne de fabrication de véhicules sise à la wilaya de Tiaret, ce qui a permis au secteur la mobilisation de 65 colonnes mobiles (entités spécialisées de lutte contre les feux de forêt) pour cette année.

Par ailleurs, ce dispositif «peut être renforcé par les moyens aériens de la Protection civile (hélicoptères) qui interviennent en cas de nécessité dans des endroits dont l'accès pour les engins d'intervention est difficile,

et où les reliefs sont accidentés ou inaccessibles», a fait savoir la Protection civile, qui a rappelé qu'en 2020 ses unités ont réussi à éteindre «14 338 incendies qui ont ravagé 16 570 ha de forêts, 13 880 ha de maquis, 13 467 ha de broussaille, 2 180 ha de récoltes, 17 411 palmiers et 234 869 arbres fruitiers».

Le communiqué a rappelé aussi que la stratégie suivie par la Direction générale de la Protection civile dans la lutte contre les feux de forêt «s'appuie principalement sur des actions et activités préventives, parallèlement aux interventions opérationnelles au niveau des zones considérées comme non protégées des incendies», et vise «le renforcement des actions de sensibilisation au profit des citoyens, en particulier les populations des massifs forestiers, sur l'ensemble du territoire national, pour prévenir les risques d'incendies de forêts».



Enfin, la Direction générale de la Protection civile a invité les citoyens à alerter ses services

dès l'apparition d'un feu, en formulant le numéro vert 1021 et le numéro d'urgence le 14, pour

une prise en charge rapide et efficace.

H. N.

Réunion des ministres des Affaires étrangères du G20

## Boukadoum : la lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite un effort collectif

La lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite un effort collectif exceptionnel et une coopération multilatérale, a déclaré, mardi, le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum. «Il y a un besoin pressant d'encourager la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et pour lancer des actions en vue de faire face au Covid-19», a assuré M. Boukadoum lors de son intervention à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 qui se tient à Matera, en Italie.

Au moment où le monde engage une lutte contre la pandémie de Covid-19, une autre pandémie, celle de la faim,

sévit depuis des décennies et continue de menacer des vies de millions de personnes, a signalé le ministre des Affaires étrangères. «Ce qui est étonnant, c'est la persistance et même l'aggravation de l'insécurité alimentaire à travers le monde en dépit des succès réalisés dont les avancées majeures en matière de production alimentaire», a fait remarquer M. Boukadoum.

Il a rappelé, à ce propos, que durant l'année 2020, près de 690 millions de personnes ont souffert de la faim à travers le monde, soit 10 millions de plus qu'en 2019.

Il a noté, en outre, que la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 a aggravé des problèmes déjà existants,

à l'image de «la pauvreté, la faiblesse des infrastructures, des investissements et des ressources».

La pandémie a également eu un effet sur les circuits d'approvisionnement en nourriture, incluant principalement la logistique.

Le ministre des Affaires étrangères a évoqué, par ailleurs, les résultats réalisés par l'Algérie afin de garantir sa sécurité alimentaire. «L'Algérie considère sa sécurité alimentaire comme une question d'indépendance et de souveraineté. Notre stratégie a réalisé des progrès significatifs en 2019 avec une augmentation de 6,1 % de la production agricole, d'une valeur de 29,1 milliards de dollars, ce qui représente 12 % du PIB avec un taux de

couverture des besoins alimentaires à hauteur de 73 %», a-t-il expliqué.

«Nous faisons de notre mieux pour aider les pays voisins faisant face au problème de l'insécurité alimentaire», a-t-il ajouté.

«L'Algérie a réalisé des progrès remarquables en matière de lutte contre la sous-alimentation et la sécurité alimentaire. Elle a réussi à réduire le taux de sous-alimentation de 6 % par an», a-t-il soutenu.

M. Boukadoum a rappelé qu'en 2016 «le taux de sous-alimentation était de 4,6 % au moment où ce taux était de 13 % (la même année) dans les pays développés», a-t-il affirmé.

Hakim O.

Tramway à Mostaganem

## Contre vents et marées, le projet voit enfin la sortie

Depuis son lancement, il y a dix années de cela, le projet du tramway a vu, dans son avancée, des vertes et des pas mûres. Un projet abandonné par la multinationale espagnole «Isoliux Corzan» dans des conditions abracadabrantes. Un lourd contentieux duquel a hérité l'entreprise nationale «Cosider». Ce projet est resté, pour la société civile, comme une épine de cactus en travers de la gorge. Etant donné la conjoncture du scabreux héritage, pesant comme lourd tribut, Cosider devrait relever le grand défi, celui d'aller jusqu'au bout de l'objectif. Il faut alors préciser que l'engagement de cette

entreprise nationale est particulièrement téméraire pour deux raisons. La première, c'est une première expérience dans la réalisation d'un projet de tramway et l'autre, ce sont les sinueux obstacles techniques auxquels il fallait faire face. Aujourd'hui, le tramway va droit vers son achèvement prévu en fin d'année. Selon Youcef Boumezoued, directeur de Cosider, le projet a atteint, dans sa globalité, les 87 % d'avancement. Selon lui, les trois tronçons le T1A, le T2 le Centre de maintenance (CDM) et les ateliers sont pratiquement achevés. Pour le TBM, soit le tronçon qui va vers Kharrouba, est à un taux d'avancement de 70 %. La troi-

sième phase consisterait en l'habillement de la voie du tracé, les deux tiers de la ligne aérienne de contact et les aménagements qui vont avec. Pour ce qui est de la RN11, le bitumage est réalisé en sa totalité avec, bien entendu, les réaménagements ; et le rond-point stratégique de la sortie nord-ouest du port commercial vient d'être livré pour désengorger le flux du trafic routier dans cette zone, ajoutera M. Boumezoued. Pour ce qui est des 24 stations de voyageurs, tous les travaux de génie civil sont terminés. Par contre, en termes d'abris, ils sont achevés à 90 %. Et de poursuivre : «Le mobilier urbain, qui sera de qualité, sera

posé très bientôt». Pour ce qui est des essais, affirmera le responsable, «on pourra les faire, une fois que les études de sécurité le permettent. Aussi, on table sur la fin de l'année pour la réception provisoire du projet». Le directeur précisera également que grâce au soutien de M. le wali et celui des dirigeants centraux de Cosider, le projet a été renforcé en moyens et avancé à pas de géant. Le directeur veut rassurer à travers les réalisations faites sur le terrain, hormis les difficultés financières liées au contrat. De toutes les manières, il faut revenir sur les péripéties un peu extraordinaires du projet. Les walis qui

ont géré ce projet ont vécu un cauchemar et d'énormes pressions de la société civile. Son retard était considéré comme une honte, mais tous ont compris finalement qu'il fallait aller au bout des engagements. Le wali, le maître d'œuvre et Cosider ont joué la carte gagnante... et tant mieux. A Mostaganem on reste confiant car ce défi est monumental et il est relevé, au quotidien, par le soutien des autorités de wilaya et par la performance de Cosider et les compétences de ses ingénieurs. Contre vents et marées, le tramway voit enfin le bout du tunnel.

Lotfi Abdelmadjid

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre

# Le secteur des assurances a enregistré un taux de croissance de 7,7 %

■ Le chiffre d'affaires du secteur des assurances a atteint les 43,5 milliards de dinars durant le premier trimestre de 2021, contre 40,4 milliards DA par rapport à la même période de l'année 2020, soit un taux de croissance de 7,7 %, selon une note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA).



Par Salem K.

**C**e taux de croissance de la production du marché national des assurances a concerné globalement toutes les activités confondues du secteur, a ajouté le document, précisant que le règlement des sinistres a connu aussi une hausse de 31,9 %.

Ainsi, les assurances de dom-

mages (automobile, incendie et risques divers, crédit, agriculture et transport) ont réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de 37 milliards DA, en hausse de 4,3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les assurances de personnes ont affiché un chiffre d'affaires de 3,6 milliards DA contre 3,9 milliards DA au premier trimestre de l'exercice 2020, soit une baisse de 5,9 %.

La branche «Automobile», qui représente 52 % de l'activité du secteur, a affiché une baisse de 3,2 % durant le premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020, passant de 20 milliards DA à 19,2 milliards DA.

Quant à la branche «IRD», elle a achevé cette même période avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 15,1 milliards DA, en progression de 13,6 % sur une année.

S'agissant des assurances agricoles, elles ont connu un accroissement de 3,9 % durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, alors que la branche «Transport» a vu son chiffre d'affaires grimper de 17,4 % pour atteindre près de 1,5 milliards de DA (contre 1,3 mds DA à la même période 2020) au bénéfice du niveau des primes émises par la sous-branche «transport aérien» ayant cumulé un chiffre d'affaires de 295,5 millions DA au 31 mars 2021.

Pour ce qui est de l'assurance «Crédit», elle a enregistré une hausse de 22,7 % avec un chiffre d'affaires de 644,8 millions DA.

Selon le bilan, les sociétés d'assurance de dommages à capitaux privés ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards de DA, loin derrière les compagnies publiques qui restent dominantes sur le marché à hauteur de 74,3 % avec un chiffre d'affaires ayant atteint 27,5 milliards DA.

Les sociétés d'assurances de personnes ont concédé une baisse de 5,9 % de leur chiffre d'affaires durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec un montant de plus de 3,6 milliards DA contre 3,9 milliards DA au premier trimestre de l'exercice 2020.

Ce montant comprend 1,3 milliard DA pour l'assurance «vie et décès», 1,8 milliard DA pour la «Prévoyance collective», 436,4 millions DA pour la branche «accident», 13,2 millions DA pour la branche «maladie», avec une décroissance de 86,8 % de la branche «assistance».

Concernant les parts du marché des assurances de personnes, les sociétés privées constituent 30,6 % de la production totale avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard DA.

Par ailleurs, le stock des sinistres restant à payer a connu une augmentation de 54,9 %, passant à 6,2 milliards DA au 31 mars dernier alors qu'il était à 4 milliards DA à la même période de l'année dernière.

S. K.

## Zone euro Repli de l'inflation en juin

Le taux d'inflation annuel en zone euro s'est légèrement replié en juin à 1,9 %, après avoir atteint en mai 2 %, limite haute de l'objectif de la BCE, selon des chiffres d'Eurostat parus mercredi.

L'inflation dans les pays partageant la monnaie commune européenne avait enregistré en mai son plus haut niveau depuis octobre 2018.

Ces tensions sur les prix font craindre aux marchés financiers une remontée des taux d'intérêt. Mais la BCE et de nombreux experts jugent cette hausse de l'inflation «temporaire».

En juin, la hausse des prix à la consommation a de nouveau été tirée, essentiellement, par l'énergie (+12,5 %, contre 13,1 % en mai). Les tarifs des biens industriels hors énergie ont augmenté de 1,2 % sur un an, après +0,7 % en mai.

L'Estonie a enregistré le taux d'inflation annuel le plus élevé des 19 pays de la zone euro en juin à 3,7 %, tandis que le Portugal a connu le taux le plus faible, l'indice des prix à la consommation ayant reculé de 0,6 % dans ce pays.

En Allemagne, première économie européenne, l'inflation a atteint ce mois-ci 2,1 %, contre 1,9 % en France, a détaillé l'Institut européen des statistiques.

La BCE se fixe pour objectif une inflation «proche mais inférieure à 2 %» dans la zone euro.

L'Institut monétaire juge toutefois que la hausse actuelle des prix est temporaire et n'entraîne pas pour l'instant resserrer sa politique monétaire accommodante. Elle attendra pour cela un retour durable de l'inflation dans le sillage d'une conjoncture économique robuste.

Or celle-ci reste fragile et les incertitudes entourant la reprise encore élevées avec la menace de nouveaux variants du Covid-19 pourraient freiner la réouverture en cours, notamment dans les transports, le tourisme et les loisirs.

H. Y.

Algérie/Royaume-Uni

## Des exportateurs algériens plaident pour la conclusion d'un accord de libre-échange

**D**es exportateurs et consultants algériens en commerce international ont plaidé, hier à Alger, en faveur de la ratification d'un accord de libre-échange entre l'Algérie et le Royaume-Uni, en vue de hisser les échanges commerciaux.

Intervenant lors d'une journée d'information organisée par Algex sur les perspectives d'export post-Brexit vers le Royaume-Uni, des opérateurs algériens et des experts ont souligné l'intérêt pour le pays de signer un accord préférentiel avec le Royaume-Uni pour bénéficier d'une taxation minime sur les produits.

Dans ce contexte, Toufik Hadkeheil, opérateur qui exporte des fruits et légumes notamment vers la France et le Moyen-Orient, a mis en avant les opportunités existantes au sein du marché britannique en soutenant que «le Royaume-Uni

importe pratiquement tout ce qu'il consomme». A titre d'exemple, cet opérateur a cité les besoins du Royaume dans le domaine de l'alimentation, notamment la consommation de la pomme de terre pour laquelle l'Algérie est en mesure de produire et d'exporter vers ce marché tout au long de l'année.

Pour se placer sur ce marché, cet exportateur a insisté sur le respect de la qualité et des conditions d'emballage des produits, ainsi que la mise en place de lignes directes de transport vers le Royaume-Uni dotées de conteneurs réfrigérés.

«Nous devons disposer d'une ligne directe pour réduire les coûts de transport et pour éviter de transiter par d'autres ports européens», a-t-il recommandé.

Intervenant via visioconférence depuis la Grande-Bretagne, Abderrezzak Osmani, co-fondateur du Conseil d'affaires algéro-

britannique (UKABC), a abondé dans le même esprit.

Il a fait savoir que le Royaume-Uni a importé près de 600 milliards de dollars en 2019 de différents produits.

«Il existe une forte demande à satisfaire, mais pour cela il faut qu'il y ait des infrastructures sur place pour pouvoir exporter vers le Royaume-Uni», a-t-il souligné, appelant à ce que les institutions et les opérateurs économiques puissent s'organiser dans divers domaines pour s'introduire sur le marché britannique.

Selon M. Osmani, «le marché britannique exprime également de nouveaux besoins surtout depuis le Brexit, d'où la conclusion des nouveaux accords commerciaux notamment avec l'Australie».

Pour sa part, le représentant de l'UKABC en Algérie, Moez Zemouchi, a rappelé que «le

Conseil d'affaires algéro-britannique avait organisé des missions économiques avec des interlocuteurs prêts à négocier des partenariats ou des marchés».

«Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous comptons relancer les missions économiques vers le Royaume-Uni, et ce, à la demande des opérateurs britanniques», a-t-il assuré.

De son côté, le consultant en commerce international, Riad Beladi, s'est dit en faveur de la signature d'un accord de libre-échange entre les deux pays, tout en soulignant l'existence de spécificités dans le marché britannique. M. Beladi a proposé, en outre, le regroupement de plusieurs opérateurs algériens intéressés de manière à pouvoir assurer continuellement les besoins du marché britannique.

T. N.

## Mémoire nationale

# Promouvoir la recherche en Histoire pour protéger les symboles de la nation

Les participants à une conférence placée sous le thème «Fidélité aux symboles de l'Algérie», organisée mardi à Alger, ont plaidé pour «la promotion et la consolidation de la recherche en Histoire, afin de préserver la mémoire de la nation et protéger ses symboles dans le contexte du discours de haine et de remise en doute de la glorieuse histoire de l'Algérie».

Par Maya H.

Lors de cette conférence, organisée par l'Organisation nationale des étudiants libres (Onel) à l'Université d'Alger 2, des enseignants, acteurs de la société civile, étudiants et chercheurs participants, ont appelé à «la promotion et la consolidation de la recherche en Histoire, afin de préserver la mémoire de la nation et protéger ses symboles dans le contexte de discours de haine et de remise en doute de la glorieuse histoire de l'Algérie via les réseaux sociaux des derniers temps, alors que l'Etat œuvre à l'édification d'une Algérie nouvelle et au changement pour réaliser le développement dans tous les domaines».

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général (SG) de l'Onel, Riad Boukhebla, a indiqué que «cette rencontre se veut un gage de fidélité aux symboles de l'Algérie en s'inspirant de leurs hauts faits et des sacrifices consentis pour la libération de l'Algérie».

Il a exhorté, à ce propos, l'élite et les étudiants à «poursuivre la lutte pour la préservation de l'identité, l'unité nationale et la stabilité du pays», mettant en avant l'impératif de «protéger les symboles de l'Algérie et constantes de la nation», de «rejeter le régionalisme et la désunion», de «conforter la cohésion sociale» et de «ne pas faire cas des rumeurs et de leurs auteurs».

De son côté, l'enseignant universitaire Mohamed Salah Delmi a lancé un appel aux historiens et chercheurs universitaires concernés pour «l'écriture de l'histoire en toute objectivité et pour l'association des jeunes et la société civile à la mission de sauvegarde de la mémoire nationale».

Dans sa communication sous le thème «Histoire et symboles nationaux et historiques»,

l'historien Abdelaziz Boukenna a évoqué la place qu'occupent les symboles dans la société, de par leur combat et leur sacrifice au service de l'Homme et dans l'Histoire.

Le chercheur a appelé «les étudiants universitaires et les intellectuels à assumer la responsabilité pour préserver la mémoire nationale», considérant que «l'atteinte faite aux symboles de l'histoire constitue une menace pour les valeurs de la personnalité et de l'identité nationales».

Il a appelé, dans ce sens, à davantage d'efforts pour consacrer les valeurs nationales et le nationalisme chez les générations montantes et corriger les

notions et les idées fausses diffusées ces derniers temps sur les réseaux sociaux pour déstabiliser le pays.

Dans son allocution, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA),

Abderrahmane Hamzaoui, a insisté sur l'impératif de réviser les mécanismes, les moyens et les méthodes d'enseignement de l'histoire, pour ancrer la mémoire nationale et l'histoire de la Nation chez les jeunes et les enfants, appelant à ouvrir des espaces pour débattre, de manière constructive, de tous les sujets historiques pour que nul ne puisse porter atteinte aux symboles de la Nation.

M. H.



## Coopération

## «La Ceinture et la Route» : les relations algéro-chinoises, un modèle exemplaire

Les relations de coopération entre l'Algérie et la Chine se sont développées davantage dans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route», lancée par la Chine en 2013 et à laquelle l'Algérie a adhéré en 2018, souligne le président de l'Association d'amitié Chine-Algérie, Ismaïl Debbech, dans une tribune publiée mardi dans les colonnes du quotidien «Le Jeune Indépendant».

«Après le triomphe de sa Révolution en 1949, la Chine s'était fixée, pour objectifs politiques et économiques, quatre priorités, à savoir la consécration de l'unité nationale à travers la récupération des territoires occupés ou séparés de la mère patrie, la justice sociale fondée sur le socialisme au sens chinois (sinisation du socialisme), le travail pour un essor industriel et technologique et le soutien de la stabilité et de la sécurité régionales et mondiales», écrit M.

Debbech.

Des valeurs, pratiques, réalisations et orientations ayant formé le solide référent et socle de l'initiative «la Ceinture et la Route» ou «la Nouvelle route de la soie», lancée en 2013 par le président chinois Xi Jinping, poursuit ce professeur de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales.

Une initiative basée sur l'intérêt mutuel et la coopération constructive entre les Nations et les peuples, dans le cadre d'un système mondial utile et équitable et en faveur de la paix et la sécurité mondiales, loin de l'hégémonie d'un système mondial à l'essence et aux dimensions étranges, précise-t-il, à l'occasion de la célébration, dans les jours à venir, du centenaire de la création du Parti communiste chinois (PCC).

L'Algérie a des constantes ancrées dans sa politique étrangère, en l'occurrence le respect

de l'unité et de la souveraineté nationales, la non-ingérence dans les affaires internes des pays, la paix et la sécurité internationales et la coopération économique et commerciale équilibrée, ajoute-t-il.

Le président de l'Association d'amitié Chine-Algérie relève que les relations algéro-chinoises sont un modèle exemplaire de coopération internationale dans le cadre de l'initiative chinoise, «la Nouvelle route de la soie».

L'Algérie et la Chine entretiennent des relations solides dans divers domaines (sanitaire, industriel et technologique...), et ce, depuis le recouvrement de son indépendance et surtout durant la décennie noire, précise l'analyste politique. Des relations qui se sont renforcées davantage au fil des années, notamment depuis l'adhésion de l'Algérie en septembre 2018 à l'initiative de «la Ceinture et de la

Route».

Ainsi, détaille Ismaïl Debbech, au cours de la dernière décennie, la coopération économique entre l'Algérie et la Chine a atteint près de 9 milliards de dollars par an et devrait doubler, si elle était maintenue à cette cadence, notamment après la réalisation du port de Cherchell qui constitue un défi et une grande réalisation pour l'avenir de la coopération entre les deux pays.

Sur le plan international, la Chine et l'Algérie ont des positions complémentaires concernant le règlement des conflits régionaux et face aux enjeux internationaux, sous couvert des slogans du «Printemps arabe», sans parler de leurs positions communes en faveur des causes humanitaires et des questions internationales dans le cadre de l'équilibre et de la justice internationale, conclut M. Debbech.

Hatem B.

## Tadmait

## La société civile demande l'amélioration du cadre de vie

Des organisations de la société civile de la commune de Tadmait (17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou) ont adressé, mardi, un courrier aux autorités locales pour demander l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette localité, tout en exprimant leur disponibilité à œuvrer pour promouvoir le dialogue en vue de la prise en charge de leurs préoccupations.

Les 29 organisations (comités de villages et de quartiers, asso-

ciations) constituées en collectif, ont soulevé, dans le document adressé au wali, trois préoccupations majeures, à savoir le manque d'eau potable, la réhabilitation de l'ancienne RN 12 et l'insécurité en milieu urbain.

Concernant le manque d'eau potable, un «problème aigu que vit la commune dans un contexte de stress hydrique ressentit, il est vrai, au niveau national», est-il écrit dans le document dont une copie a été remise à l'APS, les

organisations de la société civile proposent, notamment, le recours à «l'exploitation de la nappe phréatique de l'oued Sebaou pour pallier le déficit actuel en cette ressource hydrique». Pour ce qui est de l'ex-RN 12, un tronçon routier qui traverse le centre-ville de Tadmait, les rédacteurs du courrier déplorent l'état de cette route, jadis exploitée par les habitants de la commune pour le sport, les promenades et les randonnées et

«transformée en décharge sauvage nocive pour la santé publique et l'environnement».

Les signataires du courrier adressé aux autorités locales sollicitent ces derniers pour sa réouverture afin d'«insuffler une nouvelle dynamique à la commune, notamment en matière d'activité commerciale».

Au plan sécuritaire, il est souligné dans le même document que Tadmait, la ville des mille martyrs, «connait, ces dernières

années, une recrudescence de l'insécurité urbaine», avant de demander l'engagement de mesures pour prendre en charge ce problème. Le Collectif des comités de quartiers, de villages et d'associations de Tadmait a exprimé, dans son courrier, sa «disponibilité à œuvrer de concert avec qui de droit à promouvoir le dialogue en vue d'améliorer davantage les conditions de vie des citoyens de la commune».

R. S.

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou

# L'association Irathen présente la générale de la pièce «Vuvruk»

■ La générale de la pièce théâtrale pour enfants intitulée «Vuvruk», de l'association culturelle Irathen, a été présentée mardi devant le public au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.



Par Hamid Messir

La nouvelle production théâtrale de cette dynamique association a drainé une foule nombreuse d'enfants. La fiction éducative raconte l'histoire de deux écoliers qui ont laissé leurs cours de côté pour s'adonner au jeu électronique de la PlayStation à l'insu de leurs parents, pour ensuite tomber sur un maudit CD poussiéreux qui les mènera

vers un monde virtuel où ils deviendront des otages du monstre Vuvruk, interprété par Lyes Djemmane, titre de la pièce théâtrale. Perdus dans ce monde virtuel, Sofiane Boudemia, dans le rôle du petit Minolt, et Yanis Boutaleb dans celui de Nadlo, ont vécu une aventure qui leur fera regretter d'avoir osé ce jeu déconseillé aux enfants. Terrorisés par Vuvruk, les deux écoliers réussissent à retrouver le chemin du retour en neutrali-

sant le monstre avec leurs connaissances de petits écoliers. Les personnages de la fiction ont évolué dans de jolis costumes et décor réalisés par M<sup>me</sup> Rezig Rosa, adhérente de l'association Irathen. La production a suscité l'adhésion de célébrités artistiques comme le chanteur Rezeki Ouali. Le public, essentiellement des enfants, s'est régalé, d'autant que la fiction contenait des scènes comiques mais pleines d'enseignements à la

portée des enfants pour saisir le sens du texte de la pièce théâtrale du brillant auteur Ali Boudarène avec une belle mise en scène de Moula Ramdane. Certains personnages de la fiction, notamment Leqraya, Firas ou encore Bousbous, interprétés respectivement par Rima Afir, Dalia Arrad et Ali Madouni, ont été vite adoptés par les enfants, fortement présents dans la salle du théâtre Kateb-Yacine. Les comédiens ont eu droit à l'ovation du public pour leur belle prestation. Ali Boudarène n'a pas caché sa joie du succès ressenti à la fin du spectacle, nous confiant qu'«en plus de la joie procurée aux enfants, nous espérons que notre message sur la priorité de l'école sur la distraction sur la Toile (jeux électroniques, réseaux sociaux et autres) est bien passée, tant chez les enfants que leurs parents, et demeure l'objectif principal de cette pièce théâtrale». Il nous a expliqué que la crise sanitaire liée au Covid-19 a fait que «Vuvruk» a pris plus de temps que prévu, soit 18 mois. Interrogé sur l'intérêt porté pour le 4<sup>e</sup> art par leur association malgré toutes les difficultés, Ali Boudarène souligne que «l'amour qu'on éprouve pour le théâtre demeure la raison qui

nous encourage à continuer à monter des pièces, surtout avec les encouragements du public comme ce fut le cas aujourd'hui». Et à ce propos, il nous a fait part de la préparation d'autres pièces théâtrales par l'association Irathen. A noter, enfin, que l'association Irathen a été accompagnée par l'équipe du théâtre régional Kateb-Yacine en mettant à leur disposition ses moyens matériels et l'assistance technique. Pour le directeur du théâtre régional Kateb-Yacine, Farid Mahiout, «accompagner et assister tous ceux qui travaillent dans la production théâtrale est notre rôle voire un devoir, comme pour le cas de l'association Irathen qui n'est pas à son premier spectacle». Il nous a même fait part de l'idée de lancer un concours de la meilleure production théâtrale pour encourager ceux qui produisent déjà et inciter d'autres à leur emboîter le pas. H. M.

La musicienne Karima Chaâbane

## Une des rares algériennes virtuoses du qanoun (cithare)

La musicienne Karima Chaâbane, une des rares musiciennes algériennes virtuoses du qanoun (cithare), cofondatrice de l'orchestre Saoura de Béchar (une vingtaine de musiciens), puise son jeu de sa passion pour cet instrument de musique et de son amour pour la musique algérienne et arabe.

Détentrice d'un master de langue espagnole qu'elle enseigne dans un lycée à Béchar, Karima a appris à jouer le qanoun grâce à sa ténacité et son talent avéré, ce qui l'a inci-

tée à contribuer à la création de l'orchestre Saoura dont elle est l'unique femme membre, grâce à son jeu jugé «excellent» par plusieurs musiciens, artistes et mélomanes locaux.

«A cause de ma passion pour la musique, j'ai toujours rêvé de jouer d'un instrument de musique, et ma première rencontre a été avec le violon, puis je suis passée au luth, mais je ne suis pas parvenue à maîtriser leur jeu, malgré tous les efforts déployés pour parfaire ma maîtrise de ces deux instruments, jusqu'à ce que l'artiste

Ammar Amroun, musicien-compositeur de musique de films et chef de l'orchestre Saoura, m'ait dirigé vers le qanoun», a-t-elle révélé.

«Pour moi, dit-elle, le qanoun est un instrument de régulation de l'œuvre orchestrale, avec ses sonorités spécifiques, sa particularité et son rôle pivot entre les solos des instruments musicaux arabes et algériens», ajoutant que «le qanoun, à travers ses sonorités particulières, a trouvé même sa place dans les musiques de pays non arabes, ce qui prouve la beauté

de ses sonorités».

Karima estime que beaucoup d'autres genres et styles musicaux nationaux peuvent obtenir ce succès international, notamment l'imzad, Chellali, El-Houl et le Diwane.

L'artiste rêve d'une participation de son orchestre à un grand festival national ou international pour faire étalage de sa dextérité et faire la promotion de la musique de son orchestre, chargée et imprégnée du patrimoine musical du sud-ouest du pays et d'autres régions.

L. B.

Printemps académique

## Mostaganem accueille les amateurs de musique andalouse

La deuxième édition du Printemps académique des jeunes amateurs de musique andalouse aura lieu à la Maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki», à Mostaganem, du 30 juin en cours au 2 juillet prochain, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Le programme de cette manifestation culturelle, organisée en coordination entre les secteurs de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, prévoit trois soirées artistiques devant être animées par deux associations, à savoir

«lbn Badja» (Mostaganem) et «Nassim El Andalou» (Oran) ainsi que l'orchestre musical andalou «Assanaa wal Fenanine», composé de Fayçal Benkrizi, Nouredine Saoudi, Abdelkader Bendjelloul et Leila Borsali.

La famille du défunt artiste Sid Ahmed Benalliou (1956-2015) sera honorée à l'occasion de cet événement qui sera marqué par la proclamation des lauréats du prix du défunt P<sup>r</sup> El Hadj Ahmed Moulay Benkrizi (1931-2017) sur le Net, compte tenu

de la situation sanitaire actuelle. A ce prix évalué par un jury formé du D<sup>r</sup> Fodil Benkrizi et les Professeurs Abdelhadji Boukora et Mohamed Hamaïda en sus du public à travers le vote électronique, prennent part huit jeunes en compétition, issus des associations «Nassim Esabah» de Chercell (Tipaza), «Ezzira» de la ville de Miliana (Aïn Defla), «El Amel» de la ville de Sougueur (Tiaret), «El Fen wa Ennachat» et «lbn Badja» de Mostaganem.

Organisée pour la première

fois en 2018, une année après la mort de l'artiste, doyen de la chanson andalouse de Mostaganem, El Hadj Moulay Ahmed Benkrizi, cette manifestation vise à encourager et à former les jeunes dans le domaine de la chanson et de la musique andalouses. Elle vise également à soutenir des associations culturelles pour les mettre en compétition, mais aussi à préserver l'héritage andalou algérien et le transmettre aux générations montantes, a-t-on souligné.

F. H.

Prévu jusqu'au 4 juillet courant à Tiaret  
Le Festival national de la chanson populaire s'ouvre aujourd'hui

La wilaya de Tiaret accueillera, du 1<sup>er</sup> au 4 juillet prochains, la première édition du Festival national de la chanson populaire pour les jeunes, dans le cadre des festivités célébrant le double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la Jeunesse, a-t-on appris des organisateurs.

Le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, Slimane Mesdaoui, a indiqué que cette manifestation, organisée en coordination avec l'association Rostomia de musique populaire, se tiendra à la place «Mohamed-Boudiaf» du chef-lieu de wilaya de Tiaret, avec la participation de plus de 15 wilayas.

Les participants au festival seront en compétition pour plusieurs prix, dont le grand prix du festival qui récompensera les trois premiers lauréats de la meilleure chanson, ainsi que des prix de la meilleure interprétation et de la meilleure musique, entre autres, a-t-on fait savoir.

La même source a indiqué que le jury du concours sera composé du président de l'association Rostomia de musique populaire de la wilaya de Tiaret, Fayçal Boukhentache et plusieurs artistes connus. D'autre part, le célèbre artiste chaabi, Abdelkader Chaou, animera une soirée musicale, en compagnie des artistes Fayçal Boukhentache et Adda Kerouani. M. K.



Mali

# Maïga insiste sur la mise en œuvre «intelligente» de l'Accord d'Alger

■ Le Premier ministre malien, Choguel Maïga, a réaffirmé, mardi, la volonté des autorités de la transition de réussir la mise en œuvre «intelligente» de l'Accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger, soulignant l'importance de préserver l'unité nationale et l'intégrité du territoire.

Par Mourad M.

Lors de la 44<sup>e</sup> session du Comité de suivi de l'Accord (CSA), à laquelle l'ambassadeur d'Algérie au Mali, Boualem Chébihi, a participé ainsi que des membres du gouvernement malien, des représentants des mouvements signataires de l'Accord et ceux de la communauté internationale, M. Maïga a indiqué que «la mise en œuvre intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation est une nécessité», réaffirmant la volonté des autorités de la transition de réussir la mise en œuvre intelligente de l'Accord.

Il a, à cette occasion, souligné les priorités de la transition, à savoir l'organisation des élections, la mise en œuvre «intelligente» de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du proces-

sus d'Alger, et les réformes politiques et institutionnelles ainsi que la refondation de l'Etat.

«Le plus important, a fait remarquer le Premier ministre, est le respect strict des lignes rouges à préserver, notamment l'unité nationale et l'intégrité du territoire, la forme républicaine et la laïcité de l'Etat».

Il a fait savoir que ces principes ne sont pas négociables. «Il s'agit là des dispositions qui ne sauraient nullement être occultées», a-t-il dit, ajoutant que c'est sur cette base que les parties maliennes se sont engagées pour le règlement pacifique du conflit. M. Maïga a, ainsi, précisé que le succès de la transition sera évalué à l'aune de la mise en œuvre de l'Accord de paix, et que les solutions doivent provenir des Maliens avant de les soumettre à la communauté internationale invitait, à cette occasion,

les différents acteurs à s'engager pour réussir la mission.

«Notre pays traverse des moments tumultueux qui nécessitent la cohésion, la solidarité de tous ses enfants sans exclusion pour poser les vrais jalons des réformes politiques et institutionnelles». A ce propos, le Premier ministre a engagé le gouvernement, avec l'appui du bureau du Haut représentant du président de la Transition pour la mise en œuvre de l'Accord, à renforcer le portage politique de l'Accord à travers sa vulgarisation.

Se félicitant de la tenue de cette session qui «permet aux Maliens de se parler, de tracer les voies futures du Mali en paix», M. Maïga a assuré que des dispositions seront prises le plus tôt possible et insisté sur l'accélération du processus «Désarmement, Démobilisation et Réinsertion» et la finalisation de l'intégration des ex-combattants des mouvements.

Il a, par ailleurs, invité les mouvements signataires à faciliter la mise en œuvre diligente de leurs engagements constants auprès du gouvernement. Tout en restant attentifs aux soucis et inquiétudes des autres composantes de la nation malienne quant à la préservation dans la durée de la cohésion et de l'unité nationale. Tour à tour, les représentants des mouvements signataires ont apprécié l'engagement des autorités de la Transition et réaffirmé leur accompagnement dans la mise en œuvre de l'Accord. Ils ont, en outre, saisi l'occasion pour exprimer des



PH: &gt; D. R.

préoccupations, qui tournent essentiellement autour de l'insécurité, de l'école et des conditions de vie des populations du Nord. Cette 44<sup>e</sup> session du CSA intervient au moment où la 3<sup>e</sup> compagnie du bataillon de l'armée reconstituée est arrivée à Kidal. La réunion devait avoir lieu le 20 mai dernier, mais s'est vu reporter à la demande des autorités maliennes jusqu'à la formation du nouveau gouvernement.

Au terme des travaux, le président du CSA a indiqué que l'objectif principal de la rencontre était de faire le point sur ce qui a été réalisé en termes de mise en œuvre de l'Accord depuis les deux dernières réunions, tenues respectivement à Kidal et Kayes.

«Il y avait des engagements qui ont été pris au cours de ces deux sessions pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord», a rappelé Boualem Chébihi, signa-

lant que l'ambiance était bonne au cours de la session. Il a aussi noté un engagement renouvelé des parties et une détermination à faire mieux et accélérer le rythme de la cadence de la mise en œuvre du document. Le diplomate algérien n'a pas manqué de réaffirmer l'accompagnement de la communauté internationale. La 43<sup>e</sup> session ordinaire qui s'est tenue le 30 mars dernier dans la ville de Kayes, dans l'ouest du Mali, a été présidée par l'Algérie, en présence des autorités administratives, et des organisations de la société civile de la première région du Mali. Les discussions ont porté sur les développements intervenus dans la mise en œuvre de l'Accord de paix depuis la session de haut niveau, tenue à Kidal le 9 février dernier, et sur le huitième rapport de l'Observateur Indépendant.

M. M.

## Commentaire

Dynamique

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a six ans, les États-Unis et Israël connaissaient leur plus grand désaccord après que Barack Obama ait réussi, après des années de négociations, à mettre en place l'Accord sur le nucléaire iranien. Les autorités israéliennes avaient alors fortement critiqué la position de la Maison-Blanche et tenté d'exercer de nombreuses pressions pour que le président démocrate renonce à son projet de rapprochement avec Téhéran. Benjamin Netanyahu avait même été jusqu'à se rendre au Congrès américain pour y prononcer un discours appelant les parlementaires à la défiance vis-à-vis de Barack Obama. Aujourd'hui, après que Donald Trump ait retiré son pays de cet accord et après que Joe Biden ait fait du dialogue avec l'Iran l'une de ses promesses de campagne, la situation est au point mort. Une situation qui satisfait toutefois les autorités israéliennes, toujours hostiles à l'Accord sur le nucléaire iranien. Le nouveau chef de la diplomatie israélienne, Yaïr Lapid, a en effet fait part à son homologue américain, cette semaine, lors d'une première rencontre à Rome, des fortes réserves de l'État hébreu concernant les négociations avec Téhéran, tout en souhaitant un dialogue renforcé avec Washington. Yaïr Lapid, architecte de la coalition ayant mis fin au règne de Benjamin Netanyahu, devrait devenir Premier ministre ultérieurement. Israël continue à s'opposer à l'Accord de Vienne, qui a contraint Téhéran à réduire son programme nucléaire en échange d'un allègement des sanctions internationales. Mais les autorités iraniennes se sont affranchies de certains engagements après le retrait américain de 2018. «Israël a de fortes réserves concernant l'accord sur le nucléaire iranien en négociation à Vienne», a déclaré Yaïr Lapid, en ouverture de son entretien avec Antony Blinken. Mais il a également dit vouloir régler les écarts de vue avec Washington dans les coulisses, en rupture avec l'ex-Premier ministre Benjamin Netanyahu. «Nous pensons que ces différences doivent être discutées dans des échanges directs et professionnels», a-t-il dit. Yaïr Lapid, devenu chef de la diplomatie israélienne le 13 juin avec le nationaliste Naftali Bennett comme Premier ministre, a accusé Netanyahu d'avoir mis en danger le soutien indéfectible des États-Unis en se rangeant derrière le parti républicain de Donald Trump. «Ces dernières années, des erreurs ont été commises. Nous allons corriger ces erreurs», a assuré Lapid. Reste à voir comment l'administration Biden va gérer ces tentatives de dialogue avec Téhéran sous la pression des autorités israéliennes, qui loin du forcing insensé et finalement contre-productif de Netanyahu en 2015, continuent néanmoins d'essayer d'intervenir pour convaincre les Américains d'abandonner l'Accord sur le nucléaire iranien. Au final, les négociations entre Téhéran et Washington semblent néanmoins si mal engagées que les Israéliens semblent sur le point d'obtenir ce qu'ils veulent, tant Américains et Iraniens semblent incapables de dialoguer et de trouver une dynamique leur permettant de s'entendre sur une reprise de leur accord de 2015.

F. M.

## Cisjordanie

### Etre militant des droits humains et craindre pour sa vie

Issa Amro a passé une sombre semaine. Brièvement détenu le 22 juin par les forces palestiniennes, l'influent militant des droits humains apprenait moins de 48 heures plus tard la mort de son «ami», Nizar Banat, aux mains de l'Autorité palestinienne dont il était aussi un destructeur.

Issa Amro partageait bien des points communs avec Nizar Banat, dont la mort a provoqué une vague de colère en Cisjordanie occupée contre l'Autorité palestinienne (AP), cadennassée par le président Mahmoud Abbas, 86 ans, dont le mandat devait se terminer en 2009.

Tous les deux sont originaires de Hébron, ville poudrière du sud de la Cisjordanie où vivent environ 1 000 colons juifs sous haute protection militaire israélienne parmi plus de 200 000 Palestiniens. Les deux hommes partageaient le même engagement pour la liberté d'expression, et ne comptaient plus les arrestations jugées arbitraires.

Sur leurs réseaux sociaux, ils racontaient ce que peu osent dire tout haut : les interpellations mais aussi la «corruption» au sein de l'AP, et plus largement les violations des droits humains par les forces palestiniennes.

Lors de sa dernière détention de plusieurs heures le 22 juin, après une publication sur Facebook critiquant les arrestations «politiques», Issa Amro «a pensé à (son) ami Nizar». «Quand ils m'ont arrêté sur des accusations infondées, je me suis dit qu'ils étaient déterminés à se débarrasser de nous», explique à l'AFP le militant, libéré en l'absence de charges. Mais dans le cas de Nizar Banat, sa famille accuse les forces de sécurité de l'avoir battu et «assassiné». «Je ne pense pas qu'ils prévoyaient de le tuer, je pense qu'ils ont utilisé la violence pour le faire taire», estime Issa Amro.

Sollicité par l'AFP à la mort du militant, la police palestinienne n'a pas souhaité commenter. L'AP a promis une enquête

«transparente et professionnelle». Dans un rapport de 2018, l'ONG Human Rights Watch (HRW) s'alarmait déjà des «arrestations arbitraires» menées par l'AP et estimait que «la pratique systématique de torture pourrait relever d'un crime contre l'humanité». Issa Amro dit avoir été lui-même «torturé» en 2017, lors de sa détention d'une semaine, enfermé dans une pièce minuscule où il a été frappé, empêché de voir ses avocats, menacé de voir sa «tête coupée». Aujourd'hui encore, «l'environnement n'est pas sûr pour moi», dit ce défenseur des droits humains de 41 ans, que tout le monde salue sur son passage dans la vieille ville de Hébron : «J'ai peur d'être tué, mais je n'arrêterai pas».

«Mahmoud Abbas est (à la tête) d'une dictature», accuse-t-il, ajoutant devoir «parler des priorités politiques de l'Autorité palestinienne, des personnalités publiques qui sont corrompues et qui oppressent leur propre peuple».





Foot/Euro

## L'Angleterre en quarts de finale en battant l'Allemagne 2 à 0

L'Angleterre s'est qualifiée pour les quarts de finale de l'Euro de football en battant l'Allemagne 2 à 0, mardi au stade de Wembley, à Londres.

Les buts ont été marqués en seconde période par Raheem Sterling (75') et Harry Kane (86'). En quart de finale, le 3 juillet à Rome, l'Angleterre rencontrera le vainqueur du dernier huitième, opposant la Suède à l'Ukraine en soirée à Glasgow.

L'Allemagne connaît un nouvel échec après son élimination dès la phase de poules lors du Mondial-2018.

### L'Ukraine en quarts en battant la Suède (2-1) au bout de la prolongation

L'Ukraine s'est qualifiée pour les quarts de finale de l'Euro en battant la Suède (2-1 a.p.) mardi à Glasgow, grâce à une tête d'Artem Dovbyk au bout de la prolongation (120'+1).

En quarts, samedi à Rome, les Ukrainiens affronteront l'Angleterre, qui a éliminé l'Allemagne (2-0) plus tôt mardi.

Dovbyk, remplaçant, a mar-

qué le but victorieux pendant la prolongation alors que la «Sbirna» évoluait à 11 contre 10 depuis l'exclusion de Marcus Danielson (99') pour un tacle trop dur.

Les deux nations s'étaient auparavant neutralisées lors du temps réglementaire (1-1).

Les Ukrainiens avaient ouvert le score par Oleksandr Zinchenko (27'), d'une belle volée contre le cours du jeu, et l'inévitable Emil Forsberg avait égalisé pour la Suède (43'), d'une puissante frappe en fin de première période.

L'attaquant suédois, dont c'est le quatrième but en autant de matches, s'est hissé à l'occasion sur le podium des meilleurs buteurs, à une unité de Cristiano Ronaldo, éliminé.

Forsberg a également touché deux fois les montants en seconde période (56', 69'). L'Ukrainien Serhiy Sydorchuk a lui aussi trouvé le poteau (55'), sans parvenir à rompre l'égalité, avant la prolongation qui a tourné en faveur des hommes d'Andriy Shevchenko.

Hania D.

Fédération algérienne de bodybuilding

## L'AG élective «bis» fixée au 11 juillet à Alger

La Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABBFL) tiendra son Assemblée générale élective (AGE) «bis» le 11 juillet prochain à Alger (09h00), a-t-on appris, mardi, de l'instance fédérale.

Cette opération concernera seulement l'élection du président, le bureau fédéral ayant été élu le 18 mars dernier lors de la première AGE est maintenu, a précisé à l'APS le secrétaire général de la FABBFL.

Le dépôt des candidatures se fera à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi prochain à midi. La commission de candidatures entamera l'étude des dossiers le même jour à 13h00, avant de laisser place à la commission de recours le 7 juillet à partir de 13h00 également, indique-t-on de même source.

L'AGE de mars dernier avait été marquée par le rejet de la candidature de Younes Grini, unique postulant pour la présidence, par la majorité des membres votants.

Sur les 15 voix délibératives prononcées, Grini a obtenu quatre «Oui» contre 11 «Non». Face à cette situation et selon la réglementation, les membres de l'AG ont procédé à un 2<sup>e</sup> tour qui s'est achevé sur le même score.

La commission nationale de suivi de renouvellement des instances fédérales avait décidé par la suite de rouvrir les périodes de candidatures pour l'organisation d'une seconde AGE, qui devait avoir lieu le 6 avril, mais a été reportée sine die.

Le bureau fédéral pour le mandat 2021-2024 compte en son sein les membres : Mokhtar Dali, Sghir Aïdat, Hamza Rahal, Oussama Ahmed Kaki, Abderrahmane Yahiaoui et Zakaria Belhadj, en attendant de connaître l'identité du président.

Il y a lieu de rappeler que l'ancien président de la FABBFL, Moussa Messaour et son bureau fédéral, ont été suspendus par le ministère de la Jeunesse et des Sports en octobre 2020 pour «mauvaise gestion».

Suite à cette décision, un directoire composé de trois membres avait été installé afin de gérer les affaires courantes de l'instance fédérale pour le reste du mandat olympique 2017-2020.

O. N.

## Le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar «Nous poursuivrons le soutien du Mouloudia d'Alger et des filiales relevant de la compagnie»

Le président-directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a annoncé, mardi, la poursuite par la compagnie pétrolière du soutien au MCA (le Mouloudia Club d'Alger), section football et toutes les filiales relevant du Mouloudia.



Par Racim S.

Exprimant lors d'un point de presse qu'il a animé en marge de la présentation des bilans d'activité de la Sonatrach, Toufik Hakkar a indiqué que la politique de la compagnie «tient à ce que les fonds aillent au service du sport et des sportifs», dans le cadre des aides financières et «non à d'autres fins».

«Nous poursuivrons le soutien au MCA, filiale parmi d'autres filiales de Sonatrach, et nous encouragerons ses dirigeants pour que le Mouloudia atteigne le rang des grands clubs mondiaux dans les systèmes de gestion et soit l'exemple pour le reste des équipes algériennes dans le domaine de la gestion type, ce à quoi nous aspirons, en vue de sortir de la gestion anarchique, dans le contexte de la rationalisation des dépenses», a indiqué le même responsable.

«Sonatrach est propriétaire d'une société sportive, à savoir le MCA, et nous avons certaines

filiales, dont la société de forage qui détient d'autres filiales qui participent aussi aux compétitions, et de ce fait, nous continuerons de financer ces équipes et tenterons de les développer davantage», a-t-il ajouté.

Le nouveau président du Conseil d'administration de la société sportive SPA «El Amid», Ammar Brahmia, avait annoncé, mercredi passé, l'existence d'un projet sportif qui s'étale sur quatre ans. Il sera soumis aux membres de l'Assemblée générale et aux propriétaires du club en septembre prochain et dont l'objectif est de redorer le blason de ce club.

«Notre intervention dans ces sociétés sportives touche uniquement l'aspect de gestion car ce sont des sociétés économiques, à l'instar du reste des sociétés et des succursales relevant de Sonatrach. L'on demandera des comptes à ces sociétés sur les investissements, les dépenses et les résultats, d'autant plus qu'elles sont appelées à réaliser des bénéfices», a précisé le P-dg de

la compagnie pétrolière. Et de poursuivre : «A ce jour, nous ne leur exigeons pas de réaliser des bénéfices, mais nous leur demandons, plutôt, dans le cadre d'une feuille de route, mise au point par les nouveaux responsables du Doyen, d'améliorer la gestion de la société, à l'instar des grands clubs de par le monde».

S'agissant de l'aspect technique, Toufik Hakkar a indiqué que «nous n'interférons pas dans les affaires du club sportif, cela ne nous regarde pas car relevant des prérogatives des techniciens. Le choix de l'entraîneur et le recrutement des joueurs ne concernent que le club sportif du Mouloudia».

Enfin, le P-dg de Sonatrach est revenu sur l'envahissement, en février dernier, par un groupe de supporters du siège de la compagnie pétrolière, disant : «Nous sommes convaincus qu'il s'agissait d'une manipulation à des fins non sportives», exhortant les supporters «à faire preuve de fairplay».

R. S.

Foot/Coupe arabe des U20 (1/4 de finale)

## L'Algérie se qualifie aux tirs au but face au Maroc (4-3)

La sélection algérienne des moins de vingt ans s'est qualifiée mardi soir pour les demi-finales de la Coupe arabe 2021 de la catégorie, après sa victoire aux tirs au but face au Maroc (4-3).

Le match s'était terminé sur le score d'un but partout, et ce sont les Marocains qui avaient ouvert la marque par Mohamed Radid, ayant transformé un penalty à la 29'.

Mais les jeunes Algériens n'ont jamais perdu espoir dans ce derby et ont continué à y croire, même au-delà du temps réglementaire, ce qui leur a permis d'arracher une égalisation méritée, par Sammy Mahour à la 90'+3. Après quoi, les deux équipes ont dû recourir aux tirs au but pour se départa-

ger, et la chance a finalement souri à l'Algérie (4-3). Le sélectionneur national Mohamed Lacet s'est dit «très satisfait» du rendement de ses joueurs, surtout qu'ils étaient revenus de loin pour arracher cette qualification. «Notre but est surtout de monter une équipe compétitive en prévision de la CAN-2023, prévue en Egypte, et cette Coupe arabe constitue une bonne expérience pour les jeunes dans cette perspective», a-t-il ajouté.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Egypte (organisateur) avait facilement dominé le Tadjikistan (invité d'honneur) sur le score de trois buts à zéro.

Les réalisations des jeunes Pharaons ont

été l'œuvre d'Ahmed Shérif, Ahmed Hawach et Youssuf Mohamed.

L'Egypte a été ainsi la première nation de ce tournoi à se qualifier pour les demi-finales, avant de se voir rejointe un peu plus tard par l'Algérie.

Les deux autres quarts de finale étaient prévus hier, avec le Sénégal (tenant du titre), qui donnera la réplique à l'Arabie saoudite, alors que la Tunisie affrontera les Comores.

En demi-finale, l'Algérie affrontera le vainqueur du match Tunisie-Comores, alors que l'Egypte sera opposée au vainqueur de l'autre match.

R. S.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

ANP

## Quinze éléments de soutien au terrorisme et 53 narcotrafiquants arrêtés en une semaine

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période du 23 au 29 juin, de multiples opérations ayant permis notamment l'arrestation de 15 éléments de soutien aux groupes terroristes et 53 narcotrafiquants ainsi que la saisie de près de 6 quintaux de kif traité, indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier. «Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire ont mené, du 23 au 29 juin 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement inflexible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», souligne la même source. Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé quinze éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, et en sus de l'énorme quantité de cocaïne (490,05 kilogrammes) saisie à Oran, objet du communiqué rendu public précédemment, des détachements combinés de l'ANP ont

arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 53 narcotrafiquants et saisi 5 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc», précise le bilan. A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont arrêté, au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions militaires, 20 narcotrafiquants et saisi 5 quintaux et 42 kilogrammes de kif traité, alors que 33 autres narcotrafiquants ont été appréhendés et 53 kilogrammes de la même substance ainsi que 22 065 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres Régions militaires». Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 351 individus et saisi 43 véhicules, 176 groupes électrogènes, 131 marteaux piqueurs, 14 détecteurs de métaux, 99 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des explosifs et outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 100 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande».

Yanis H.

DGSN

## 100 000 policiers mobilisés pour sécuriser la saison estivale

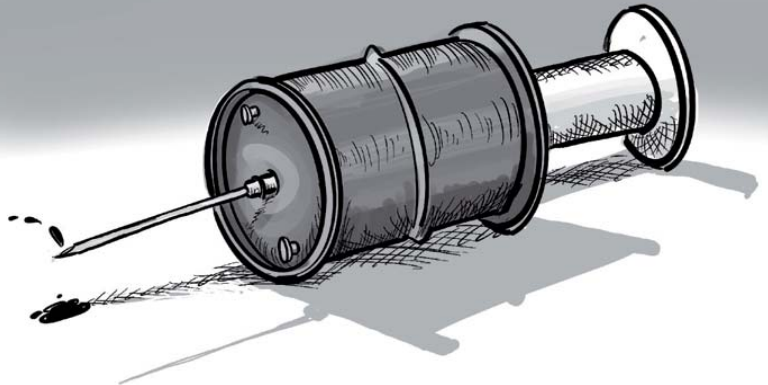
La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis sur pied un plan sécuritaire pour la saison estivale 2021 prévoyant la mobilisation de 100 000 policiers dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et des biens à travers nombre de mesures préventives.

Les services de la Sûreté nationale ont mobilisé près de 100 000 policiers pour veiller au maintien de l'ordre public, de la sécurité routière, la lutte contre la délinquance, l'objectif étant de réunir les conditions adéquates à l'accueil des citoyens au niveau des plages et lieux de divertissement, a fait savoir, hier, le Contrôleur de Police, Saadi Madjid, directeur adjoint de la police urbaine à la Direction de la sûreté publique, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des mesures prises par la DGSN en prévision de la saison estivale 2021. Pour concrétiser cette démarche, «73 postes de police seront mis en service dans 14 wilayas côtières pour sécuriser 104 plages autorisées à la baignade à raison de 1 055 policiers appuyés par des

policières parmi les équipes de surveillance et de sécurité des plages». Dans le même but, explique M. Saadi, «les formations de sécurité qui sont mobilisées seront intensifiées et adaptées en fonction des exigences et de la spécificité de la nature touristique, pour répondre aux exigences et au confort des vacanciers, et passer à la dimension touristique de la saison estivale dans le cadre du respect des mesures préventives, conformément aux conditions sanitaires actuelles».

A ce propos, il a relevé que «la saison estivale pour cette année est marquée par la persistance de la pandémie Covid-19 ainsi que ses retombées socio-économiques, dont les restrictions frontalières imposées aux voyageurs». A ce propos, la direction prévoit «une grande affluence des citoyens et des familles sur les villes côtières et touristiques, d'où la nécessité de prendre des mesures spéciales pour s'adapter à cette condition particulière au niveau des plages à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021», a-t-il souligné. T. G.

## Bonne nouvelle pour les pays producteurs: Les prix du pétrole augmentent



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tébessa

## Mort de nombreux poissons dans le barrage de Safsaf

■ Plusieurs dizaines de poissons ont été retrouvés morts dans le barrage de Safsaf, situé dans la commune Safsaf El Ouesra (sud de la wilaya de Tébessa), a-t-on appris, mardi, auprès de l'Inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles.

Par Slim O.

Dans ce contexte, l'inspectrice vétérinaire au sein de la DSA, Hanane Labiodh, a affirmé à l'APS que des dizaines de poissons sont morts et putréfiés dans ce barrage, dans le cadre d'une première expérience de pisciculture menée dans la wilaya et consacrée aux espèces de poissons barbeau et la carpe dorée. Avisée de cette situation,

la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Guelma dont la compétence territoriale inclut la wilaya de Tébessa, a dépêché une commission spécialisée pour enquêter sur les causes de cette mort et des échantillons de poissons morts et d'eau du barrage ont été prélevés pour analyses, a souligné M<sup>me</sup> Labiodh.

Les résultats préliminaires de l'enquête indiquent que la cause de la mort est liée à un déficit de

précipitations occasionnant une baisse du niveau d'eau du barrage et celui de l'oxygène nécessaire aux poissons pour vivre et se développer, a-t-elle ajouté.

De son côté, la Direction des services agricoles veille, en coordination avec celle de l'environnement et la direction du barrage, à garantir les conditions nécessaires pour préserver le reste des poissons du barrage, a fait savoir M<sup>me</sup> Labiodh.

S. O.

Médéa

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de motos

Les éléments de police relevant de la 2<sup>e</sup> Sûreté urbaine de Médéa ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de motos, indique, hier, un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le vol, les éléments de police relevant de la 2<sup>e</sup> sûreté urbaine de Médéa ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de motos composés de 4 indivi-

us repris de justice, âgés entre 22 et 27 ans», précise le communiqué. Cette affaire intervient suite à une plainte déposée par un citoyen auprès de la police judiciaire de la sûreté urbaine de Médéa pour signaler le vol de son motorcycle garé devant un magasin dans la ville susmentionnée, note la source.

Après le lancement d'opérations de recherches et d'investigations, les éléments de la police ont réussi à arrêter les malfaiteurs et démanteler

le réseau criminel spécialisé dans le vol de motorcycles, ajoute-t-on de même source.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa, les mis en cause sont poursuivis pour vol en réunion et dissimulation d'objets volés, précise la même source, ajoutant que des peines d'une année de prison ferme contre le principal accusé et de 18 mois de prison ferme contre les 3 autres acolytes ont été prononcées. Y. H.

Illizi

## Les corps de trois jeunes égarés dans le désert de Bordj Omar Idriss retrouvés

LES CORPS sans vie de trois jeunes (20 à 29 ans), égarés depuis deux jours dans le désert de la commune de Bordj Omar Idriss (Illizi), ont été retrouvés tôt hier matin dans la zone d'Ighergher (80 km de Bordj Omar Idriss), a-t-on appris

auprès des services de la Protection civile.

Les corps ont été découverts par un des volontaires participant à l'action de recherche enclenchée depuis lundi dernier, date de leur sortie de leurs domiciles dans une randonnée en

moto, a indiqué la source.

Selon l'enquête préliminaire, les jeunes motocyclistes seraient probablement morts de soif et des effets de la canicule, aggravés par une panne de carburant, a ajouté la source.

K. L.